

Madame Fabienne MARTINAGE
Maire de la Commune de Mirepeisset
5 Place de la République
11120 MIREPEISSET

Affaire suivie par :
Secrétaire Général
E.Mail : direction@cm-aude.fr
Nos Réf. : PV/SH/SB
Objet : Modification 1 PLU

Carcassonne, le 10 Juin 2024

Madame le Maire,

J'ai pris connaissance de votre courrier du 30 mai 2024, concernant la modification n° 1 du PLU de votre commune et je vous en remercie.

Il est important que les communes et les territoires portent une attention particulière aux artisans et à leur demande, souvent forte, de lieux et de locaux d'activité adaptés. Ce faisant, ils répondent ainsi à la demande de la population en matière de services.

Aussi, j'ai l'honneur de vous informer que je n'ai pas d'observation particulière à apporter à la modification n° 1 du PLU de la Commune de MIREPEISSET.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Président de la CMAR Occitanie
Pyrénées Méditerranée,
Le Président de la CMA de l'Aude,


Pierre VERA

